



L'abattage des porcs en France en 2000

activité en baisse, importations en hausse



Le recul de la production porcine a pesé sur l'activité d'abattage en 2000 en France, fortement dégradée par le choc de la crise bovine.

Le paysage sectoriel des abattoirs de porcins a peu évolué. Au cœur des enjeux cruciaux de la segmentation des marchés, de la traçabilité, de la sécurité sanitaire et alimentaire, l'abattage fait face aux contraintes du développement de la production porcine. Il devra aussi défendre ses positions commerciales au sein d'une industrie européenne en pleine évolution.

Après un ralentissement net en 1999, le tonnage de viande porcine traité en France (2,312 millions de tonnes carcasses pour les abattages contrôlés) a reculé de 1,7 % en 2000 par rapport à l'année précédente.

Elle a contribué ainsi à la baisse globale des volumes de viandes abattues (-3 %), sinistré par la chute de la viande bovine (-6 %), suite à la nouvelle crise de l'ESB depuis novembre 2000.

Outre la baisse des volumes, les conditions économiques du secteur ont aussi été dégradées par la non-valorisation quasi-totale des coproduits d'abattage, conséquence de leur interdiction dans l'alimentation animale, depuis novembre 2000.

Les abattages contrôlés de porcins ont connu une baisse un peu moins nette en têtes (-1,2 %) en 2000, à 26,038 millions unités. Ces derniers comprennent 609 000 reproducteurs (-5 %) et 251 000 porcelets (-7,5 %).

Les abattages totaux de porcins (prenant en compte l'autoconsommation) s'élèvent à 26,9 millions de têtes, soit 2 312 millions de tonnes équivalent-carcasse.

Porcs vifs : l'Espagne en tête

Le déficit du commerce extérieur des porcs d'abattage s'est dégradé, passant de 47 000 porcs charcutiers en 1999 à 127 000 porcs en 2000.

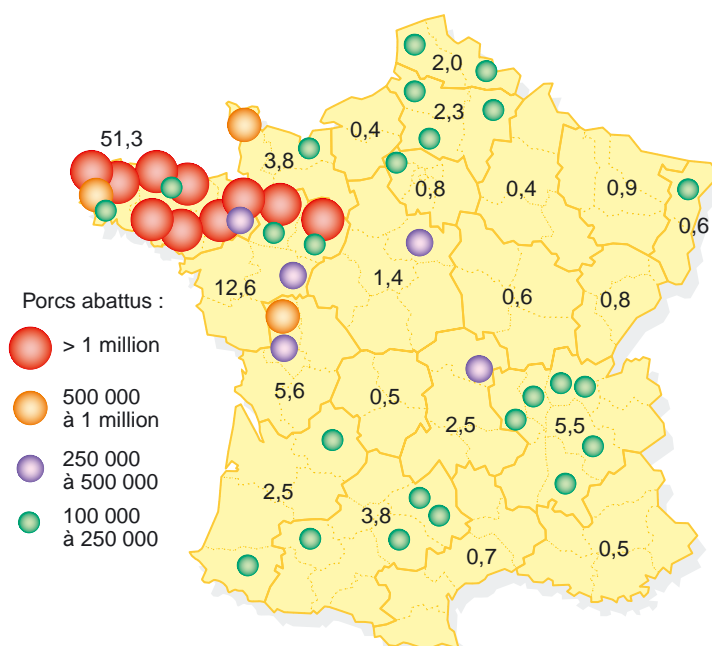
Les exportations (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Italie) ont reculé, à 108 000 têtes (-11 %). Mais, surtout, les entrées se sont sensiblement accrues, à 235 000 têtes (+40 %). L'Espagne a multiplié ses ventes par 2,4. Avec 48% de nos importations, elle dépasse les Pays-Bas (40 %) et la Belgique (12 %).

Les abattages d'animaux de boucherie en France

1000 téc	2000	00/99 (%)
gros bovins	1 251,7	- 6,2
veaux	226,4	- 4,1
ovins-caprins	111,7	+ 1,3
équidés	10,9	+ 12,8
porcins	2 032,4	- 1,7
- porcs charc.	1 944,0	- 1,5
- cochons verrats	85,6	- 6,2
- porcelets	2,8	- 10,3
Toutes espèces	3 633,0	- 3,3

Abattages contrôlés, y. c. DOM,
Source : Agreste, février 2001

Répartition régionale des abattages (% du nombre total de porcins) et implantation des abattoirs de plus de 100 000 porcs en 2000



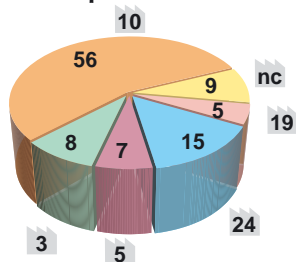
France (y compris DOM) : 26 037 688 têtes
Autres : Corse (1736 têtes), DOM (169 000 têtes)

Source : abattages contrôlés, Agreste février 2001

Hervé MAROUBY



France : Entreprises/groupes selon le nombre de porcs abattus en 2000



Elaboration ITP d'après données des interprofessions régionales et SCEES. Le nombre de petits abattoirs n'est pas disponible. Total : Abattages contrôlés totaux France, y compris Dom.

Source : Agreste

Porcs abattus / an

- moins de 50 000
- de 50 à 100 000
- de 100 à 250 000
- de 250 à 750 000
- de 500 000 à 1 000 000
- + plus de 1 000 000

x Nombre d'abattoirs

X Part de l'activité / an

Principaux abattoirs de porcs en 2000

dépt.	Sociétés	porcs abattus en milliers	cumulé France
56	Olympig	2 116	8,1 %
56	Bernard (Floc'h B.)	1 614	14,3 %
53	SEAE Evron (SOCOPA)	1 559	20,3 %
35	Cooperl Montfort	1 526	26,2 %
22	Cooperl Lamballe	1 525	32,0 %
29	SOCOPA Chateaufort	1 396	37,4 %
29	Gad	1 395	42,8 %
22	Kermené	1 094	47,0 %
35	Abera	1 080	51,1 %
72	SABIM Sablé	1 068	55,2 %
	Uniporc Ouest	19 566	75,1 %
FRANCE		26 038	100,0 %

France: abattages contrôlés totaux y compris DOM, Agreste

Source : Uniporc-ouest.

• Parmi les 8 suivantes, 4 firmes (Carrel, Arcadie, Fipso, Defial) opèrent sur plus d'un site, avec des volumes compris entre 675 000 (sur 4 sites) et 300 000 porcs (sur 2 sites).

Le défi européen

Les dix-huit premières entreprises françaises réalisent ainsi 80 % du tonnage national. Mais ce constat doit être rapproché de l'état du secteur chez nos principaux concurrents.

Le Danemark compte 3 entreprises seulement, avec un champion européen incontesté (16 millions de porcs). Trois groupes réalisent 75 % des abattages néerlandais, dont le leader près de 8 millions de porcs. La concentration est moins marquée en RFA (4 firmes pour 34 % des abattages en 1999). Le développement des grands opérateurs accompagne l'essor de la production en Espagne.

Ces prochaines années, les entreprises européennes d'abattage resteront confrontées à la limitation de l'élevage dans la plupart grands bassins de production. Les exigences de la demande, les contraintes économiques et financières, le rôle important de l'UE dans les échanges porcins mondiaux et leur libéralisation auront aussi de fortes répercussions sur la physionomie du secteur. Des regroupements, industriels et commerciaux, et des fusions au programme?

Voir aussi :

- Commerce extérieur 2000, bilans d'approvisionnement : France : marché ouvert. *Techni-porc*, vol. 24, N°3-2001

- France : bilan 2000. La production porcine recule. *Baromètre Porc*, synthèse, N°292, avril 2001.

- Union européenne : les grands de l'abattage. *Baromètre Porc*, synthèse, N°259, juillet 1998.

Sites industriels et entreprises

Les dix premiers abattoirs français réalisent 55 % de l'activité depuis plus de 5 ans, avec un peloton de tête très stable. La concentration dans les entreprises est plus forte : certaines d'entre elles sont actives sur plusieurs sites industriels.

• Les 10 premières firmes abattent les deux-tiers des porcs, de 700 000 à 3 millions de porcs. A l'exception d'Olympig, les cinq leaders (Socopa, Cooperl, Bigard, Bernard). possèdent plusieurs abattoirs traitant ainsi de 1,5 à 3,4 millions de têtes pour le leader. C'est aussi le cas du groupe SOVIBA (934 000 porcs).

Dans l'UE des échanges soutenus d'animaux vifs

La répartition de l'abattage ne coïncide pas totalement avec celui de la production. Près de 4 millions de porcs vifs ont été échangés en 2000 entre les pays de l'UE*. Outre la question du bien-être animal lors du transport, l'ampleur de ces flux souligne les risques sanitaires, en ce temps d'épizooties.

Les Pays-Bas exportent 1,4 millions de têtes, suivis de la Belgique, de l'Espagne et de la RFA. Vient ensuite le Danemark, avec près de 200 000 porcs destinés à l'abattage. Proche géographiquement des principaux vendeurs, la RFA achète 1,4 millions de têtes au total.

* Estimation d'après données Eurostat (porcs vifs de plus de 50 kg)

Les abattages de porcs dans l'UE en 2000

	2000*	UE	Var. 2000/95
Allemagne	43,2	21 %	+9,9 %
Espagne	35,5	17 %	+28,9 %
France	26,9	13 %	+7,4 %
Danemark	21,0	10 %	+5,5 %
Pays-Bas	18,6	9 %	-0,3 %
Italie	12,9	6 %	+7,7 %
Royaume-Uni	12,7	6 %	-11,7 %
Belgique-Lux.	11,3	6 %	-1,2 %
Autriche	5,3	3 %	+7,1 %
Portugal	5,0	2 %	+19,3 %
Suède	3,3	2 %	-13,1 %
Irlande	3,1	2 %	+4,7 %
Grèce	2,2	1 %	-2,0 %
Finlande	2,0	1 %	-1,0 %
UE à 15	203	100 %	+7,8 %

*en millions de têtes

Source : Eurostat

Contact :

herve.marouby@itp.asso.fr